

Article 29 du Règlement

d'opposition à la fourrure ne cessent d'exercer sur leurs élus, nos efforts sont loin d'être reconnus ou appréciés à leur juste valeur.

Voici ce qu'a dit le grand chef des Premières Nations, M. Erasmus:

Ils essayent, au fond, de modifier la relation fondamentale entre le règne animal et l'être humain. Ils contestent notre utilisation de la fourrure... ils remettent en question la relation fondamentale entre l'homme et la faune, et ils le font petit à petit. Ils emploient des méthodes qui ont fait leurs preuves, méthodes qui consistent à monter affreusement en épingle un aspect de la question à la fois. Ils le font systématiquement. Ils ont derrière eux des fanatiques, mais ils mettent des modérés au premier plan.

Les groupes européens de défense des animaux ne sont pas réalistes dans leurs objectifs ni dans leurs agissements. S'ils obtiennent gain de cause, tous les Canadiens qui dépendent de l'industrie de la fourrure pour vivre en pâtiront énormément. Ce que les parlementaires de Grande-Bretagne et d'Europe doivent admettre au sujet de notre industrie de la fourrure, c'est qu'elle exploite avec sagesse une ressource renouvelable.

Je soulève cette question aujourd'hui parce qu'il m'apparaît impérieux d'envoyer un message clair aux parlementaires britanniques et européens ainsi qu'à leurs électeurs. Ce que les groupes de défense des animaux racontent aux élus relève de la distorsion et de la manipulation des faits. Comme ils l'ont fait dans le cas des bébés phoques, ils s'en prennent en tout premier lieu au Canada et à son industrie de la fourrure. Ils inondent le public européen de vidéoclips, de panneaux-réclames et d'affiches à sensation. Ils lui présentent des documentaires émaillés de faussetés et de demi-vérités.

La situation est critique et, à titre de parlementaires canadiens, nous devons agir. Je dis à mes collègues que nous devons rester inébranlables en donnant notre appui à l'industrie de la fourrure, à tous les trappeurs canadiens ainsi qu'aux collectivités autochtones et aux gens pour qui le commerce de la fourrure est un moyen de subsistance.

Ce soir, nous essayons de faire en sorte que des milliers de Canadiens puissent continuer à poursuivre une activité devenue essentielle pour eux-mêmes et pour leurs collectivités. Il faut qu'ils puissent continuer à s'acquitter de ce qu'ils croient être une tâche justifiable.

● (2020)

En terminant, je tiens à mettre en relief le point essentiel du débat de ce soir: il ne s'agit pas nécessairement d'une activité économique ou d'une marchandise exportable, mais bien de citoyens canadiens et du sentiment de leur existence, d'un gagne-pain et d'un mode de vie.

Je laisse à la Chambre ces quelques commentaires d'une personne âgée:

J'ai été trappeur toute ma vie durant. J'avais une famille, mais j'ai perdu ma femme. Je vis seul. J'ai 69 ans. Je touche la pension de vieillesse et je continue mon existence de trappeur.

Je ne suis jamais allé à l'école. Je vis dans le bois. Tout ce que je sais faire, c'est endosser un chèque. Je ne sais pas lire, mais cela ne m'empêche pas de gagner ma vie.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole ce soir au sujet de la question très urgente du décret que le gouvernement britannique et le ministre du Commerce, M. Alan Clark, se proposent d'émettre. Il a l'intention d'adopter un décret déclarant que des vêtements pourraient porter une étiquette indiquant que

certaines fourrures proviennent d'animaux capturés dans des pièges à mâchoires.

Il importe de placer ce débat dans le contexte: nous ne parlons pas d'un mouvement contre les trappeurs, mais de l'amorce d'une campagne antifourrure.

Rappelons-nous ce qui est arrivé à la chasse aux phoques. Cette campagne-là était basée principalement sur une thèse faisant appel à l'émotion, non confirmée par des données sur l'environnement, et nous avons pu constater les répercussions qu'elle a eu sur l'industrie et la vie des personnes en cause.

Nous parlons aujourd'hui d'une industrie dont la production annuelle s'élève à 600 millions de dollars. C'est avant tout une industrie familiale: la plupart des vendeurs de fourrures sont de petits commerçants, les tailleurs de vêtements travaillent pour de petites entreprises familiales, puis il y a les trappeurs et les éleveurs d'animaux à fourrure.

Selon le ministre britannique du commerce, ce projet de loi sur l'étiquetage des fourrures était la réponse la plus modérée possible aux pressions d'un puissant lobby qui défend les droits des animaux. Ne confondons pas les droits et le bien-être des animaux, cependant. Très peu de gens doutent que nous devions assurer leur bien-être, les traiter d'une façon humaine et les protéger contre toute cruauté parce qu'ils font partie de notre écologie et de notre environnement.

En Grande-Bretagne, un puissant groupe de pression s'oppose à ce qu'on tue des animaux pour quelque raison que ce soit, notamment la recherche médicale. Ce mouvement prend parfois des proportions comiques. Par exemple, le *Maclean's* du 21 mars 1988 propose un article sur le commerce des fourrures. Il y est question de la revue humoristique britannique *Punch*, qui demande si la prochaine étape de la lutte pour les droits des animaux ne consistera pas à apposer sur les tricots une étiquette disant que le mouton qui a perdu cette laine a bien grelotté.

Ce genre d'étiquetage pourrait s'appliquer à beaucoup de produits. On pourrait dire, par exemple, qu'un produit contribue à la destruction de la couche d'ozone à cause de son mode de fabrication. Les répercussions de ce projet de loi sont peut-être ridicules, mais elles sont aussi très graves.

Le projet de loi britannique vise en particulier le piège à mâchoires. On s'en sert pour capturer beaucoup d'animaux, mais surtout des animaux amphibiens, comme le castor et le rat musqué qui sont piégés sous l'eau. Pour cette raison, bien des objections soulevées contre ce piège sont inapplicables.

Il importe, cependant, de considérer la question du point de vue britannique. Quand je suis allé en Angleterre, il y a quelques semaines, j'ai compris, comme il fallait s'y attendre, que beaucoup de législateurs britanniques jugeaient la question du point de vue de leur histoire et de leur culture, soit de l'exploitation des fourrures.

Dans le commerce des fourrures d'autrefois, des étrangers, surtout britanniques, récoltaient autant de fourrures que possible et épuisaient les stocks sans penser à l'avenir. Je leur ai expliqué que, aujourd'hui, le Canada ne favorisait pas le piégeage ou l'élimination des espèces menacées, mais plutôt l'exploitation d'une ressource renouvelable, ce qui est complètement différent du commerce des fourrures d'autrefois.